

L’Affaire du siècle : « La justice prend l’État au mot et va le contraindre à respecter ses engagements climatiques »

Clémentine Baldon
5 février 2021

Extrait : « *Un jugement historique.* » C’est ainsi que l’Affaire du siècle (le collectif regroupant Notre affaire à tous, Oxfam, Greenpeace, la fondation Nicolas Hulot) qui avait porté plainte contre l’État français pour inaction climatique a salué la condamnation, mercredi 3 février, par le tribunal administratif de Paris, de l’État pour « carences fautives » dans la lutte contre le réchauffement climatique. Entretien avec Me Clémentine Baldon, qui a accompagné pendant deux ans la Fondation Nicolas Hulot dans cette lutte judiciaire.

Lire l’interview complète sur le site de Causette